



Paris, le 20 juin 2025

Communiqué de presse

La FFB et le GMPV-FFB s'opposent au gel de la filière photovoltaïque voté à l'Assemblée nationale

Malgré des mois de concertation entre la filière photovoltaïque (dont le GMPV-FFB) et les services de l'Etat pour adapter les conditions de marché aux contraintes budgétaires du moment, des groupes parlementaires souhaitent imposer de manière brutale et incompréhensible un moratoire à effet immédiat sur le solaire photovoltaïque.

L'exposé des motifs se base sur un ensemble de contre-vérités ! Cela est d'autant plus regrettable que l'amendement concerné porte sur la « loi de programmation nationale et simplification normative dans le secteur de l'énergie » ...

Comment planifier la politique énergétique de la France sur la base d'amendements votés en catimini visant à détruire une filière patiemment construite depuis maintenant 15 ans ?

Pourtant, les avantages de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments ne sont plus à prouver : retour sur investissement rapide pour le maître d'ouvrage, création d'emplois locaux non délocalisables lors de l'installation et de la maintenance, valorisation du bâti, acceptation unanime par le grand public...

Les adhérents de la FFB ont très largement investi dans la formation et le recrutement, ainsi que dans leur capacité de production afin de répondre à la demande du marché stimulé par les signaux forts envoyés depuis quelques années par l'Etat. A ce jour, les entrepreneurs et artisans de la FFB se retrouvent face à un risque d'effondrement d'activité mettant en danger des dizaines de milliers d'emplois directs.

La FFB et le GMPV-FFB demandent solennellement un retrait de cet amendement mortifère à rebours des enjeux économiques et énergétiques du moment.

Le Groupement des Métiers du Photovoltaïque de la Fédération Française du Bâtiment (GMPV-FFB) a été créé en 2010 pour fédérer les entreprises de couverture, d'étanchéité, d'électricité, de la métallerie et du génie climatique, aptes par leurs métiers à aborder les spécificités des installations photovoltaïques liées au bâtiment. Il rassemble plus de la moitié des entreprises du photovoltaïque, qui interviennent, de la conception à la maintenance, en passant par l'installation et l'entretien des systèmes photovoltaïques. Le GMPV-FFB est aujourd'hui une véritable interface entre les acteurs du photovoltaïque et ceux du domaine du bâtiment.